

LANGAGES,
POLITIQUE,
HISTOIRE.
AVEC
JEAN-CLAUDE
ZANCARINI

**SOUS LA DIRECTION
DE ROMAIN DESCENDRE
ET JEAN-LOUIS FOURNEL**

ENS ÉDITIONS
2015

ÉLÉMENTS DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION

Langages, politique, histoire. Avec Jean-Claude Zancarini / sous la direction de Romain Descendre et Jean-Louis Fournel. – Lyon : ENS Éditions, 2015. – 1 vol. (620 p.) : couv. ill; 23 cm. ISBN 978-2-84788-749-5 (br.) : 29 €

Cet ouvrage est diffusé sur la plateforme OpenEdition books en HTML, ePub, et PDF : <http://books.openedition.org/enseditions/>

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective sont interdites.

Illustration de couverture : photographie de Mario Giacomelli © Simone Giacomelli.

ENS Éditions et les auteurs remercient chaleureusement Simone Giacomelli pour son aimable autorisation de reproduction.

© ENS ÉDITIONS 2015
École normale supérieure de Lyon
15 Parvis René Descartes
BP 7000 69342 Lyon cedex 07

ISBN 978-2-84788-749-5

Table

AVANT-PROPOS	3
Ensemble ou une histoire de mots et de personnes	

LES AUTEURS	7
-------------	---

PREMIÈRE PARTIE

FLORENCE : LA POLITIQUE NOUVELLE XV^e-XVI^e SIÈCLES

LAURENT BAGGIONI	11
La République ou la guerre clivée. Considérations sur les Histoires du peuple florentin de Leonardo Bruni	

ÉLISE LECLERC	21
Protagonistes puis spectateurs du pouvoir : les Benvenuti de' Nobili, figures d'une cité en mutation (1380-1440)	

SERGE STOLF	37
Brèves considérations sur la justice dans la <i>Vita civile</i> de Matteo Palmieri	
CÉCILE TERREAUX-SCOTTO	47
Les <i>fanciulle</i> dans les sermons de Savonarole	
JEAN-MARC RIVIÈRE	57
La construction de l'ennemi dans le discours savonarolien sur la création du Mont-de-piété	
DORA D'ERRICO	65
Administrer les <i>choses divines</i> ? Les conseillers florentins de la <i>pratica</i> et l'organisation de l'épreuve du feu	
CORINNE MANCHIO	77
Appliquer la philologie politique aux humanités numériques. L'exemple des <i>Legazioni e Commissarie</i> de Machiavel	
JEAN-JACQUES MARCHAND	93
L'"affaire" Machiavelli e il gonfaloniere perpetuo Piero Soderini (con una minuta inedita di Niccolò Machiavelli)	
DIEGO QUAGLIONI	107
«Giustizia il vuole et pietà mi ritiene». Machiavelli, il Principe e l'idea di giustizia	
ANGELA DE BENEDICTIS	123
Una «città che pecca». <i>Del modo di trattare i popoli della Valdichiana ribellati</i> e la lingua della giurisprudenza	
GIORGIO BOTTINI	135
L'indizio famoso e il giudizio presuntivo. Una lettura di <i>Discorsi</i> III, 34	

FRANCESCO BRUNI	147
Dal volgare del <i>Principe</i> al latino del <i>De regnandi peritia</i> : primi appunti di terminologia politica	
MARIO POZZI	161
Contro il fiorentino e in particolare contro Machiavelli e Guicciardini	
PIERRE JODOGNE	173
L'édition de la correspondance de Guichardin : philologie et humanité	
HÉLÈNE MIESSE	185
La « libertà della povera Italia » dans le <i>carteggio</i> de Francesco Guicciardini	
PAOLO CARTA ET PAOLA MORENO	195
Deux lettres inédites de Francesco Guicciardini à Angela Sforza. Édition critique et commentaire	

DEUXIÈME PARTIE

ITALIE : LITTÉRATURE ET HISTOIRE

SYLVAIN TROUSSELARD	215
Brunetto Latini. <i>Il Favolello</i>	
MICHEL FEUILLET	227
Il Maestro civile	
DANTE FEDELE	237
Face aux « guerre e ruine d'Italia ». Pour une lecture politique du <i>Livre du Courtisan</i>	

VALENTINA MARTINO	247
L'itinerario di Ludovico de Vartema: gioie, dolori e astuzie di un viaggiatore avventuriero	
ENRICO MATTIODA	257
Appunti su lingua e stile di Vasari	
FRANÇOISE DECROISSETTE	267
Marguerite Louise d'Orléans, grande-duchesse de Toscane, entre histoire et roman	
JEAN-FRANÇOIS LATTARICO	281
L'aristocrazia conservata de Vincenzo Sgualdi (1634) Notes sur la pensée politique des <i>Incogniti</i>	
MANUELA BRAGAGNOLO	293
Muratori e il Cinquecento. Il lessico del politico e del giurista in una fonte inedita	
PIERRE GIRARD	305
«Qualità de' tempi» et «Boria de' dotti»	
MATTEO PALUMBO	315
Storia e giustizia nei <i>Promessi sposi</i>	
NOÉMIE CASTAGNÉ	327
Langue des sciences et préjugés esthétiques dans la <i>Storia della lingua italiana</i>	
STÉPHANIE LANFRANCHI	335
Lambda, lecteur de Fish. Les théories de la lecture à l'épreuve du totalitarisme fasciste	
CHARLOTTE MOGE	347
Parler de mafia : la classe politique face à la violence mafieuse (1963-1992)	

MARIE FABRE L'envers des solitudes	361
LAURENT SCOTTO D'ARDINO <i>Vincere</i> (2009) de Marco Bellocchio : « l'Histoire de l'Italie s'écrivait à travers elle »	373
CHRISTIAN BIET Distance critique. Jean des Bandes Noires, Roland et Ermanno Olmi	383

TROISIÈME PARTIE

LIRE LES CONFLITS

1. Points de vue et conquêtes

ROMAIN DESCENDRE La « Découverte » : histoire d'une invention sémantique (premiers éléments)	399
EDUARDO GUIMARÃES Le journal de navigation de Pero Lopes de Souza. Un parcours et une politique des noms propres	413
ENI PUCCINELLI ORLANDI La fondation d'un État : la ville de São Salvador, Brésil	427
LEORA AUSLANDER, THOMAS C. HOLT Translating languages, translating cultures. A story of two 20 th century Renaissance movements	441
JACQUES GUILHAUMOU Pour une histoire généalogique au cours des Temps modernes	453

2. Lectures machiavéliennes

- MAKRAM ABBÈS 465
Dawla. Essai de philologie politique
- MARINA MESTRE ZARAGOZÁ 481
Vitoria lecteur de Machiavel ?
- PIERRE-FRANÇOIS MOREAU 493
Rome, Venise, Florence. Lectures spinoziennes
- XAVIER TABET 501
Machiavel en France au XIX^e siècle : fin d'un « procès » ?
- MICHEL SENELLART 513
Machiavel dans la perspective de la gouvernementalité

3. Batailles

- DENYS BARAU 527
Penser dans l'actualité : Sismondi à propos de la guerre d'indépendance de la Grèce
- LUDOVIC FROBERT 539
Un dîner prud'homique à Lyon, avril 1856
- RENAUD PAYRE 551
Le socialisme à l'épreuve de la ville
- EMMANUEL RENAULT 563
Qui n'a pas fait d'enquête n'a pas droit à la parole ?
- BORIS GOBILLE 577
Exploitation, aliénation et division sociale du travail dans le mouvement critique de mai-juin 1968 en France

CLAUDE GAUTIER	587
La voix des sans-voix : condamnés à être parlés ? La condition du porte-parole	
PHILIPPE ARTIÈRES	599
Enfances	
TRAVAUX ET PUBLICATIONS DE JEAN-CLAUDE ZANCARINI	603

PAOLO CARTA
PAOLA MORENO

Deux lettres inédites de Francesco Guicciardini à Angela Sforza. Édition critique et commentaire

La correspondance de Francesco Guicciardini est un champ de recherche en partie encore inexploré, non seulement à cause de son extraordinaire ampleur, mais aussi en raison de son histoire éditoriale, très tourmentée depuis le XVI^e siècle¹. Les efforts prodigués ces vingt dernières années pour dépasser ces obstacles peuvent s'inscrire dans deux directions de recherche, très étroitement dépendantes l'une de l'autre, et qui se sont enrichies mutuellement. D'une part, le travail de repérage, de transcription et d'édition critique des lettres, entièrement conçu et encore aujourd'hui magistralement dirigé par Pierre Jodogne; d'autre part, la réflexion sur la valeur de ces documents pour la compréhension de la pensée politique et de l'action historique guichardiniennes.

Jean-Claude Zancarini est de ceux qui ont d'emblée compris et illustré l'importance du « *carteggio* » de Guicciardini, par des études qui ont fait date² et par un soutien indéfectible à toute initiative visant à le valoriser³ : son « école » – dans laquelle nous nous reconnaissons pleinement, tout en provenant de formations

- 1 P. Moreno, *La fortuna editoriale del carteggio di Francesco Guicciardini dal Cinquecento ai giorni nostri*, préf. de L. Lotti, Rome, Istituto storico italiano per l'Età moderna e contemporanea, 2010.
- 2 Voir son « "Uno governatore non uomo di guerra". Le commissaire général Guicciardini et la guerre de Lombardie (juillet-décembre 1521) », dans *Les guerres d'Italie (1494-1559) : histoire, pratiques, représentations*, D. Boillet et M.-F. Piéjus éd., Paris, Centre interuniversitaire de recherche sur la renaissance italienne, 2002, p. 89-100 (maintenant dans *La grammaire de la république*, J.-L. Fournel et J.-C. Zancarini éd., Genève, Droz, 2002, p. 235-246).
- 3 Ainsi, par exemple, il a suivi pas à pas le travail de thèse d'Hélène Miesse à l'université de Liège et a soutenu, par un financement partiel de l'ENS de Lyon, la publication du volume XI du « *carteggio* » guichardinien, sous presse.

différentes – a toujours su associer la recherche du sens à l'intérêt historique pour les mots de la politique, dans une démarche scientifique qu'il a lui-même dénommée « philologie politique ».

Il nous a semblé juste de rendre modestement hommage à son magistère en lui dédiant cette étude, qui est le fruit d'une découverte toute récente. Nous avons voulu la placer sous le sceau de la « philologie politique », par un travail collectif (une dimension de la recherche toujours pratiquée par Jean-Claude, et dont il nous a fait comprendre la force tout au long de sa carrière) conjuguant l'édition rigoureuse des textes à l'analyse approfondie de leur signification.

Circonstances de la découverte et description du fonds bibliothécaire

Les deux lettres jusqu'ici inconnues de Francesco Guicciardini à Angela Sforza sont conservées dans le Fondo Belgioioso de la Biblioteca Trivulziana, à Milan. Les circonstances qui ont conduit à leur découverte sont imputables en partie au hasard. Sur ce Fonds, en effet, Paolo Carta avait travaillé il y a plus de dix ans ; explorant les correspondances diplomatiques, il en avait tiré une étude consacrée au personnage de Marco Bragadin, connu comme un alchimiste mystérieux – en réalité un charlatan, comme il l'admet lui-même⁴. La reprise de ces études, tout récemment, a induit une recherche plus ample sur l'intégralité du Fonds, et a mené de surcroît à l'examen détaillé de la correspondance et des documents de la famille Este de San Martino in Rio. La richesse des matériaux que le Fonds recèle est telle que d'autres publications que celle que nous présentons ici seront nécessaires pour faire connaître, du moins en partie, ces documents, particulièrement utiles, non seulement pour faire la lumière sur quelques aspects encore obscurs de l'histoire de la branche des Este de San Martino, mais aussi pour éclairer plusieurs questions, d'ordre juridique et politique, relatives à ce fief, un lieu stratégique dans les États pontificaux, encore dans la première moitié du XVI^e siècle. C'est au sein de la correspondance relative à San Martino que se trouvent les deux lettres guicciardiniennes, que nous présentons ici pour la première fois et qui comblent une lacune dans la richissime production épistolaire du Florentin.

Afin de comprendre comment les deux lettres se sont retrouvées à Milan, il faut parcourir brièvement l'histoire du Fondo Belgioioso⁵. L'origine de la Biblioteca Trivulziana, dont la première impulsion fut donnée par les collections d'Alessandro

4 P. Carta, « Un alchimista nella Venezia di fine Cinquecento : nuovi contributi per la biografia di Marco Bragadin », *Il Pensiero politico*, XXXIV, 2001, p. 451-467.

5 Pour une bibliographie plus ample, voir *Le pergamene Belgioioso della Biblioteca Trivulziana di Milano (secoli XI-XVIII). Inventario e registi*, P. Margaroli éd., I, Milan, Regione Lombardia-Comune di Milano, 1997.

et Carlo Trivulzio, remonte au XVIII^e siècle. Après avoir été héritée du fils d'Alessandro, Giorgio Teodoro, la bibliothèque fut partagée entre les deux fils de ce dernier, Gerolamo et Gian Giacomo, en 1802. L'héritage de Giacomo se retrouva dans les possessions de sa fille, Cristina Trivulzio di Belgioioso (qui avait épousé Emilio Barbiano di Belgioioso), écrivaine, patriote et animatrice d'un salon parisien fréquenté par de nombreux intellectuels. Par la suite, ses livres furent en partie dispersés, mais l'autre partie aboutit dans le Fonds Trotti de la Bibliothèque ambrosienne de Milan. Gian Giacomo Trivulzio (1774-1831), philologue et grand connaisseur de Dante, poursuivit l'œuvre d'enrichissement de la bibliothèque, avec l'aide de Pietro Mazzucchelli. Ce travail fut mené à terme par son fils, Giorgio Teodoro. L'épouse de ce dernier, la marquise Marianna Rinuccini, fit ensuite rassembler dans la même bibliothèque les très riches fonds de livres et de manuscrits de sa famille, ainsi qu'une importante collection de peintures.

Une impulsion décisive au développement de la bibliothèque vint de Gian Giacomo Trivulzio (1839-1902), fils de Giorgio Teodoro, qui en fit ordonner les volumes, encourageant aussi la publication de son important catalogue, compilé par les soins de Giulio Porro. Par le mariage de Giorgio Teodoro avec Amalia Giulia Barbiano di Belgioioso d'Este, en janvier 1864, la bibliothèque intégra les très riches archives des Belgioioso et des Este di San Martino. C'est à ce moment-là que l'ensemble des documents d'Angela Sforza d'Este et, plus généralement, ceux de la branche estense de San Martino in Rio, firent leur apparition dans la Trivulziana de Milan, comme en atteste la première et sommaire description de ce fonds rédigée par son conservateur, Emilio Motta⁶. Le Fonds Belgioioso s'est constitué au fil de plusieurs siècles, par la fusion de trois collections : celle des Barbiano di Belgioioso, celle des Visconti di Sant' Alessandro et enfin celle des Este di San Martino. L'intégration de cette dernière collection dans le Fonds eut lieu en 1757, lorsqu'Alberico Barbiano di Belgioioso épousa Anna Ricciarda di Carlo Filiberto d'Este, devenant ainsi marquis.

La branche des Este di San Martino naît à la fin du XV^e siècle, lorsqu'en mai 1501, Sigismondo (1433-1507), fils du marquis Niccolò et jadis gouverneur de Reggio, fut investi par son frère, le duc Ercole I d'Este, du fief de San Martino in Rio, de Campogalliano, de Rodeglia et de Castellarano, en guise de récompense pour services rendus. San Martino, lieu stratégique situé à mi-chemin entre Modène et Reggio, avait été arraché à la famille des Roberti, qui en avait été longtemps propriétaire⁷. Depuis lors, les descendants de Sigismondo furent communément dénommés « Este di San Martino ». À la mort de Sigismondo, le fief se retrouva dans les mains de son fils Ercole d'Este, qui avait été au service de Ludovico Sforza dès sa jeunesse. Ercole, « *procreatus de illicito coyto* », fut légitimé par Sigismondo en

6 *Ibid.*, p. 17.

7 C. Cottafavi, *San Martino in Rio. Ricerche Storiche*, Reggio d'Émilie, Artigianelli, 1885 (réimpr. anast. Bologne, Atesa, 2000).

août 1493, comme en témoignent deux parchemins conservés dans le Fondo Belgioioso⁸. La légitimation de cet enfant était une clause insérée dans la promesse de mariage d'Ercole et Angela Sforza – la fille de Carlo Sforza –, signée à Milan, le 29 janvier 1491, par Ludovico Sforza et Sigismondo d'Este⁹. Beaucoup de points obscurs, que l'historiographie n'a pas encore réussi à éclairer, subsistent, tant sur la biographie d'Ercole que sur celle de sa femme Angela. Tout en étant encore à un stade initial, les recherches que nous avons menées sur les lettres de Guicciardini permettent, quant à elles, d'en illustrer certains aspects.

Ces deux personnages sont en effet connus de ceux qui se sont intéressés à Savonarole, puisque l'on sait qu'Ercole assista à quelques sermons du Frère et que celui-ci adressa l'une de ses lettres à Angela Sforza, le 24 mai 1497¹⁰. Mais, par exemple, on ignorait jusqu'ici la date du décès de l'époux, tandis que la date de la mort d'Angela est parfois fixée, de façon erronée, à 1497. Or, le corpus documentaire du fonds de San Martino in Rio nous permet d'en savoir plus à ce propos.

Angela Sforza naît aux alentours de 1480, de Carlo, fils naturel puis légitimé de Galeazzo Maria Sforza et de Bianca Simonetta. À la mort de son père, en 1483¹¹, sa sœur Ippolita et elle sont placées sous la tutelle de Ludovic le More. En 1493, elle épouse Ercole et donne naissance à deux enfants, Lucrezia et Sigismondo. Bien que la date de la mort d'Angela nous soit inconnue, on peut en préciser la période par la lecture d'un manuscrit conservé dans la Trivulziana, concernant les vicissitudes liées à son héritage. Angela Sforza, en effet, possédait beaucoup de terres dans la région de Milan, de Lodi et de Pavie. Déjà veuve, elle désigne comme héritier son fils Sigismondo, avec un legs pour sa fille Lucrezia, déjà bénéficiaire d'une dot, à l'occasion de son mariage avec Manfredo da Correggio. Douze ans après la mort d'Angela, le notaire qui avait rédigé l'acte de succession déclare, avant de mourir à son tour, que le testament est faux. Lucrezia, profitant de l'annulation du testament, demande alors de succéder à sa mère au même titre que son frère Sigismondo. Ce dernier exige la restitution du legs, de douze mille écus, ainsi que l'exclusion de sa sœur de la succession, sur la base des statuts des possessions de Milan, Lodi et Pavie. Le codex trivultien 1599, en effet, contient un bon nombre de *consilia* et *responsa* relatifs à ce procès, rédigés par d'éminents juristes de l'époque, tels Andrea Alciato, Lodovico Cato et Silvestro Aldobrandini. Si l'on prend en compte la date

8 Milan, Biblioteca Trivulziana, Fondo Belgioioso, cart. 193, fasc. II; cart. 302, n° 2.

9 C. Santoro, « Un registro di doti sforzesche », *Archivio Storico Lombardo*, série 8, IV, 1953, p. 133-185 (ici : 165-166).

10 Girolamo Savonarola, *Lettere e Scritti apologetici*, R. Ridolfi, V. Romano, A. F. Verde éd., Rome, Belardetti, 1984, p. 155-156. Le témoignage de Somenzi, ambassadeur milanais, mentionné par Pasquale Villari est plusieurs fois rappelé, par exemple, dans E. G. Gardner, *Duke & Poets in Ferrara*, Londres, Archibald Constable & Co., 1904, p. 332.

11 Voir M. Pedralli, *Novo, grande, covertò e ferrato. Gli inventari di biblioteca e la cultura a Milano nel Quattrocento*, Milan, Vita e pensiero, 2002, p. 581.

de ces *consilia*, à savoir 1544, on en déduit qu'Angela Sforza a dû décéder en 1528. À cette même année, en outre, remonte un document qui témoigne d'un de ses legs, et sa correspondance s'arrête justement fin 1528. Une étude plus poussée de ce corpus documentaire permettra sans doute de préciser la date de sa mort avec un plus grand degré de certitude. Parmi ces documents, il faut signaler un groupe de lettres du « Generale de' Domenicani Riformati alla Signora Angiola Sforza d'Este, che aveva preso l'abito religioso di detto ordine » : cette information, qui apporte certes des éléments compliquant l'histoire d'Angela, colle toutefois parfaitement à l'esprit savonarolien qu'on lui connaît.

De ces mêmes documents, on peut tirer une meilleure compréhension des raisons qui, en septembre 1523, poussent Guicciardini à adresser ses lettres à Angela, plutôt qu'à son mari Ercole. Ce dernier se trouve à ce moment-là hors de San Martino, dans le Ferrarais. De cette période, il nous reste des envois non datés, par lesquels le mari exhorte son épouse à défendre la forteresse, et qui se réfèrent en partie aux événements faisant suite à la prise de Carpi par les Pio et à l'action militaire du duc de Ferrare, en septembre 1523, des faits auxquels les lettres guichardiniennes font aussi allusion. Il est certain, en tout état de cause, qu'Angela Sforza avait abandonné San Martino pour se réfugier dans le Mantouan, auprès de son gendre Manfredo da Correggio¹², qui avait insisté afin qu'elle quitte son château : cela nous est attesté par une lettre, datant du 20 septembre 1523, envoyée par Angela à Ludovico di San Lorenzo, « dottore di Reggio ». Une autre lettre, écrite à Stefano da Saluzzo (Ferrare, 8 octobre 1523), nous apprend, en outre, que le mari gît malade dans la région de Ferrare, Angela demandant à pouvoir se rendre à son chevet¹³. Une lettre du 20 octobre 1523 met à nu la préoccupation de l'épouse pour l'état de santé de son conjoint, alors qu'elle est dans l'impossibilité de se rendre auprès de lui. En effet, Ercole d'Este meurt ce jour-là, à 23 heures. Cette date, jusqu'ici inconnue des historiens, est sûre, grâce aussi à une série de documents témoignant de la dispute surgie autour du testament d'Ercole. Il semblerait, en effet, qu'après en avoir rédigé un en accord avec Angela, Ercole en ait dicté un second par lequel il désignait comme seul héritier son fils Sigismondo, excluant son épouse de la tutelle de ce dernier¹⁴. Mais aucune copie du testament ne fut transmise à Angela, qui s'inquiéta en apprenant les nouvelles envoyées par Alfonso de' Trotti, ministre du duc de Ferrare, le 23 octobre 1523 : celui-ci lui disait, en effet, que dans son nouveau testament, Ercole nommait son fils héritier et désignait son tuteur « in le cose del ferrarese M. Sigismondo Salimbene, et in le cose de-modenese et de Resana el Signore Leonello da Carpi ». Le ministre ajoutait aussi ce qui suit : « Io non ho voluto che 'l notaro publichi per anchora detto testamento se prima non ha da me aviso. Vostra Excellentia, alla quale mi è parso significarlo, la

12 Milan, Biblioteca Trivulziana, Fondo Belgioioso, cart. 7, doc. n° 106.

13 *Ibid.*, doc. 142.

14 *Ibid.*, doc. 159.

serà contenta avisarmi el vole' suo in questa cosa»¹⁵. Afin de comprendre le caractère d'Angela Sforza, il nous suffira de suivre l'évolution de cette affaire. Ceci est possible grâce à un document, l'*Instructione per la Illustrissima Signora Angela Sfortia da Este*, rédigé en septembre 1524 (« a' dì 20 del proximo futuro mese sarà lo anno compiuto della morte del ditto suo consorte »), par lequel on comprend aussi pourquoi le duc de Ferrare fut impliqué dans l'histoire¹⁶ :

Dello anno 1523 a' dì vinte d'octobre morse lo Ill. Signore Hercule suo consorte in Ferrara, el quale como se dice haveva condito el suo ultimo testamento, nel qual haveva instituito suo herede universale D. Sigismondo suo figliolo legitimo et naturale, et havevali provisto di tutori per essere lui pupillo. Non tamen che mai tal testamento se habbia podesto veder, né haverne copia. Morto il prefato Signore, lo Illustrissimo Signore Duca di Ferrara alhora existente a Rubiera cum lo suo exercito fece crear tutrice la prefata Illustrissima Madona Angela, come matre di detto pupillo, per una tutela falsa alla expositione del prefato Duca.

Angela déclara alors n'avoir jamais vu de testament. Le duc demanda expressément qu'Angela et son fils aillent lui rendre hommage à Ferrare, ce qu'elle promit de faire, mais seulement après avoir reçu une réponse du duc de Milan. Le moment était particulièrement délicat, toute erreur pouvait compromettre bien plus qu'un héritage. De plus, le fait qu'Angela fût citoyenne milanaise la mettait à l'abri de toute ingérence de la part du duc de Ferrare. Celui-ci réagit en laissant Gurone d'Este usurper « con possesso violento » tous les biens ferrarais destinés à Sigismondo, en menaçant de prendre possession de tous les autres aussi. Angela envoya à plusieurs reprises l'un de ses conseillers pour demander que la justice soit rétablie, mais le duc lui répondit ne plus se soucier de sa venue dans sa ville et vouloir confier la solution du problème à un « dottore » de Ferrare. Angela, « considerando la violentia manifesta », ne jugea pas opportun de s'incliner « ad alcuno suo giudice di Ferrara », car elle pensait que celui-ci n'aurait jamais « visto il suo ». Bien décidée à protéger l'héritage de son fils, elle demanda au notaire ferrarais une copie du testament de son mari ; mais le notaire refusa de le faire sans en avoir reçu la permission du duc. Angela écrivit alors à Alfonso de' Trotti, afin qu'il incite son seigneur à rendre une copie du document ; mais Trotti déclara n'avoir jamais reçu de réponse à cette requête. Quoi qu'il en soit, nous apprenons que le duc avait un plan, qui devait lui permettre de s'approprier San Martino. En effet, lit-on, le duc « non ha voluto renovar la investitura feudale di queste castella al prefato suo figliolo, né confirmar alcuno altro suo privilegio, anzi ha ricercato et ricerca per via imperiale et per via del fratello del monsignor cardinale Campiglio far legitimar el predetto Gurone, cum potestate che tal legitimatione retro trahatur alla morte dello Illustrissimo Signore Sigismondo avo paterno del predetto

15 *Ibid.*, doc. 166.

16 Milan, Biblioteca Trivulziana, Fondo Belgioioso, cart. 193, fasc. II, doc. 62.

suo figliolo ». Il déclarait, de fait, que les biens soustraits à Gurone revenaient à ce dernier « per la mitade come herede ab intestato » du « quondam Signore Sigismondo suo padre » et pour l'autre moitié « como fratello et herede ab intestato » d'Ercole, mari d'Angela, car il affirmait que son fils n'était pas légitime et qu'il ne pouvait dès lors pas se considérer comme « vero herede ». À l'approche de l'anniversaire de la mort de son mari, et ne tolérant plus que ses territoires restent encore longtemps aux mains de son « inimico », Angela se dit déterminée à employer toute sa « posanza », à emprunter toutes les voies, pour défendre son honneur et celui de son fils. Pour ce faire, elle veut d'abord écouter le « prudentissimo parere della excellentia del Signore Duca di Milano, suo signore et patrono observandissimo ». Elle n'entend point se rendre chez le duc de Ferrare, ni d'ailleurs chez Gurone, pour lui « far revertentia », comme lui suggèrent certains de ses amis. Elle demande que ses privilèges soient respectés et que cessent les « molestie » contre ses biens, réclamant que pour toute demande on s'adresse au chancelier de Milan, Girolamo Morone. L'intérêt de ce dernier pour le cas d'Angela se manifeste dans des copies de lettres du duc de Milan souscrites par Morone, qui nous apprennent que tant le duc que Morone n'hésitent pas à rechercher la protection de Rome, afin de défendre de la manière la plus opportune l'honneur et les héritages d'Angela et de son fils¹⁷. Une lettre du duc de Milan, au ton particulièrement menaçant, envoyée le 8 août 1524¹⁸ à son homologue ferrarais, enjoint de mettre fin aux harcèlements à l'encontre d'Angela. Le 19 septembre 1524, une autre lettre rassure Angela sur l'issue des menaces. La suite de cette histoire mérite, naturellement, d'être davantage explorée par une lecture exhaustive des documents conservés dans le Fondo Belgioioso. Mais cette controverse judiciaire a une grande importance à nos yeux, parce qu'elle témoigne du poids stratégique du site de San Martino in Rio, ainsi que des capacités extraordinaires d'Angela Sforza dans la gestion de son territoire, face à la rapacité du duc, même lorsqu'elle se retrouve toute seule. Rien d'étonnant, dès lors, que Guicciardini s'adresse directement à elle en lui écrivant à plusieurs reprises, ainsi que le font les Pio, en lui demandant de leur permettre de loger à San Martino, comme nous le verrons plus loin.

Analyse codicologique et paléographique des lettres

Les deux lettres adressées par Guicciardini à Angela Sforza constituent des unités codicologiques indépendantes dans le volume qui les conserve.

La première est datée du 13 septembre 1523 ; la date y figure en haut à droite, sous la forme abrégée (« 1523 13. (septem) bris »), et à la fin du texte, dans la formule

17 *Ibid.*, doc. 58 (24 novembre 1523), 65 (26 mai 1524) et 66 (24 mai 1524).

18 *Ibid.*, doc. 69.

latine de clôture¹⁹. Elle est constituée d'un bifolio en papier (21,5 x 31,5 cm), numéroté au crayon dans la marge du haut, à droite, avec le numéro 85. Le bifolio contient un filigrane avec contremarque (f. 1 et 3) représentant une fleur de lys et une lettre A surmontée d'une barre horizontale²⁰. La lettre garde les traces d'une pliure horizontale en trois et d'une pliure dans le sens de la longueur ; elle conserve un sceau au f. 4v ; le pli était fermé par une bande de papier encore partiellement collée sur cette même page, sur laquelle figurait une partie de l'adresse²¹.

La deuxième missive, beaucoup plus brève (1 feuillet), datée du 14 septembre, présente les mêmes caractéristiques codicologiques que la précédente : datation en haut à droite sur le *recto*, numérotation au crayon (n. 88), dimensions (21,5 x 31,5 cm), filigrane²², pliure et sceau.

Les deux lettres sont écrites de la main du secrétaire de Guicciardini ; en revanche, la souscription et la signature sont autographes.

Insertion des lettres dans le « *carteggio* » guichardinien

Les lettres faisant l'objet de notre attention ne sont pas isolées dans la correspondance de Guicciardini, mais s'insèrent parfaitement dans le contexte documentaire reconstitué et publié par Pierre Jodogne²³.

Les relations entre le gouverneur de Reggio et de Modène et les Este de San Martino in Rio datent de bien avant 1523. Déjà le 11 octobre 1518 Ercole d'Este écrit au gouverneur Guicciardini afin de protester contre la demande pressante, faite par les autorités de Reggio, de régler les écluses de Castellarano de manière à fournir un plus grand flux d'eau à la ville. Très orgueilleusement, le seigneur d'Este revendique son autonomie, n'hésitant pas à invoquer des arguments d'ordre juridique :

- 19 L'encre paraît la même que celle employée pour le texte de la lettre, mais il est difficile d'exclure catégoriquement qu'il s'agit de la date de réception, puisque la lettre peut être arrivée à sa destinataire le même jour.
- 20 Le filigrane présente une grande ressemblance avec les n^{os} 7301 et 7302 du répertoire de Ch. M. Briquet, *Les Filigranes. Dictionnaire historique des marques du papier dès leur apparition vers 1282 jusqu'en 1600*, Hiersemann, Leipzig, 1923.
- 21 Celle qui figure ici entre crochets et que nous avons pu reconstruire en la comparant à la lettre du 14 septembre (voir *infra*, note d'apparat).
- 22 Seule la contremarque « A » est visible (voir *supra*, note 20).
- 23 F. Guicciardini, *Le lettere*, 10 vol., Rome, Istituto storico italiano per l'Età moderna e contemporanea, 1986-2008 (dorénavant l'édition sera indiquée par la forme abrégée *Lettere*, suivie du numéro du volume en chiffres romains et du numéro de la lettre en chiffres arabes, puis, le cas échéant, du renvoi aux lignes citées). Le modèle de l'édition conçue par P. Jodogne sera respecté scrupuleusement dans la nôtre : nous en adopterons entièrement les critères philologiques et typographiques (pour lesquels nous renvoyons à *Lettere*, I, p. LVII-LVIII), puisque nous considérons cette modeste contribution comme idéalement intégrée dans l'*editio maior*.

Rispondo adunque a Vostra Signoria che il fare questo sarebbe in non poco preiudicio loro, perché quasi ciò paterrebbe indicio di possessione che obtenghi la predetta Communità di Regio in dette chiuse, et Vostra Signoria può ben pensare che, quanto più acqua lassassino venire, che tanto più ancora farebbe per me et in utile mio per il masinare delle moline. Per il che, quanto ricerchi la iustitia, mi pare che Vostra Signoria faccia venire li homini di Regio et dimostrare che ragione epsi hanno che l'acqua debbi essere sua; li quali non venendo o venendo, farò anch'io che 'l commune mio di Castellarano mostrarà capitoli, decreti e concessione, insieme con altri testimonii, che le dette acque non possino essere pigliate di sopra dal castello, sì bene di sotto, et già gnene ho scripto et credo che domani s'appresenteranno.²⁴

En effet, l'autonomie des possessions d'Ercole d'Este dans le territoire de San Martino pose plusieurs problèmes, étant donné que son fief dépend de l'Église, mais qu'il garde un statut différent de celui des villes avoisinantes, comme Reggio. Guicciardini doit dès lors jouer les intermédiaires, ménageant sans arrêt, dès les débuts de sa carrière de gouverneur, la susceptibilité d'Ercole, les récriminations des autorités de Reggio et les intérêts du pape.

En 1519, un épisode met à rude épreuve la patience du gouverneur Guicciardini. Le 10 juin, en effet, les Anziani de Reggio lui écrivent afin de demander son intercession auprès d'Angela Sforza d'Este qui menace, en l'absence de son mari, d'exécuter un certain Roberto Messori, pour une raison qui ne nous est pas connue. Nous savons toutefois qu'à ce moment-là, Guicciardini mène une guerre farouche à Domenico d'Amorotto, sorte de sbire qui impose par la violence sa propre loi dans le territoire avoisinant Reggio, et que Messori entretient avec lui des relations²⁵. D'Amorotto bénéficie du soutien de Rome, puisque le précédent gouverneur acceptait de bon gré ses intempérances en échange de son soutien armé; mais tel n'est pas l'avis du gouverneur Guicciardini, qui livre un combat de longue haleine contre l'habitude, à son goût trop diffuse dans les territoires de la Romagne, de rendre la justice par les armes et non par les instances gouvernementales : pour ce faire, il n'hésite pas à punir sévèrement, à sévir par la force et, sur le plan diplomatique, à se servir du soutien des châteaux forts avoisinants, même lorsque leurs propriétaires ne sont pas bienveillants à l'égard de l'Église. C'est donc peut-être à regret que Guicciardini intervient auprès de Madonna Angela pour lui demander l'indulgence : vraisemblablement, en effet, Messori est délivré, puisque nous retrouvons son nom un an plus tard, le 30 juin 1520, dans une lettre du gouverneur à Giulio de' Medici²⁶. Guicciardini relate au cardinal une anecdote impliquant Ercole d'Este et, à nouveau, Roberto Messori. Selon le récit de Guicciardini, ce dernier, poursuivi et

24 *Lettere*, III, 717, 10-22.

25 R. Ridolfi, *Vita di Francesco Guicciardini*, Milan, Rusconi, 1982, p. 111.

26 *Lettere*, IV, 1007.

même blessé par les hommes d’Ercole, est retenu par le seigneur d’Este, puis rapidement délivré. C’est à l’occasion de cette lettre que nous apprenons les motivations et l’épilogue de l’épisode précédent :

El caso è stato di mala natura et con grandissimo pericolo di non mectere socto sopra quella terra, perché ha origine da queste maladecte parti et da un insulto che altra volta fece questo Ruberto contro a uno suo inimico in uno castello del signore Hercole, del quale, per essere cosa di parte, quando l’anno passato si feceno le pace, el signore Hercole mi decte la fede che né lui né la mogle né alcuno de’ suoi offenderebbe o farebbe offendere, et così gli promessi io; et al presente, standosi lui socto questa sicurtà, hanno facto questo bello tracto; el quale, per essere el signore Hercule factosi capo et fautore dell’altra parte, ha messo quella terra in grandissimo pericolo; et se io non havessi facto presto provisione, venivano senza dubio alle arme.²⁷

Le problème des factions est en effet très épineux pour Guicciardini : en cette occasion, il met fin aux prétentions d’Ercole d’Este – qui essaie même de jeter la faute sur son épouse²⁸ –, mais interdit aussi à Messori de séjourner à Reggio, rétablissant ainsi une paix provisoire, tout en sachant que l’instabilité causée par les rivalités internes ne peut que nuire à son autorité et aux intérêts de ses supérieurs.

Lorsque Guicciardini part se reposer à Florence, pendant l’été 1520, son frère Iacopo le remplace à Reggio : à cette occasion, lui aussi doit manier la carotte et le bâton pour contrôler les factions opposées. Dans une lettre du 10 août à son frère, le vice-gouverneur relate un complot ourdi par Messori e d’Amorotto, dans lequel ils essaient d’impliquer aussi Ercole d’Este. Mais Iacopo en est informé, grâce au seigneur de San Martino et à Madonna Angela, et réussit à faire en sorte que le plan ne soit pas mis en action. Ce n’est qu’à la fin de l’année que Francesco Guicciardini réussit à se débarrasser de d’Amorotto, en obtenant, enfin, que Rome l’autorise à répondre fermement et définitivement à la violence et à l’arrogance de tous ceux qui voudraient se substituer à son autorité²⁹.

La relation de confiance qui s’établit au fil des années entre Guicciardini et les seigneurs de San Martino³⁰ est confirmée par une lettre très courtoise du gouverneur de janvier 1521³¹, puis par la concession de la Rocca di Vignola, en échange

27 *Lettere*, IV, 1007, 12-24.

28 « Ha voluto iustificarla meco con dare la colpa alla mogle et a uno suo staffiere, ma la verità è che furono octo o dieci de’ suoi a questo caso. » *Lettere*, IV, 1007, 29-31.

29 R. Ridolfi, *Vita*, ouvr. cité, p. 114.

30 Et, en son absence, avec son épouse Angela Sforza, qui à plusieurs reprises remplace son mari dans toutes ses fonctions ; à en juger par les lettres citées, elle devait avoir beaucoup d’influence, tant auprès de son mari que sur ses territoires.

31 *Lettere*, V, 1129 : Guicciardini s’excuse d’avoir interdit l’accès dans la ville de Reggio à un certain Galeazzo dalle Castella, recommandé par messer Ercole, croyant par erreur qu’il en avait été banni.

de la promesse d'Ercole de la rendre à l'Église dès qu'il en serait requis³². Par cette concession, Guicciardini fait preuve d'une grande bienveillance à l'égard des Este di San Martino. Quelques années auparavant, en effet, le gouverneur avait dû mettre fin à un fâcheux épisode d'insubordination, émanant de la sœur d'Ercole, Diana d'Este Contrari. Celle-ci avait soutenu en mai 1518 la faction des Moreni, en accueillant à Vignola des membres de cette faction opposée aux Tebaldi, et en faisant un grand tort à Alberto Pio, le protégé du pape³³. Le véritable enjeu du moment, Guicciardini en était bien conscient, était de mettre un frein aux vellétés du duc de Ferrare, toujours prêt à profiter des dissensions internes des territoires pontificaux pour mettre la main sur les terres perdues auparavant ; c'est pourquoi il n'avait pas été trop sévère à l'égard de Madonna Diana, n'hésitant pas, en revanche, à punir énergiquement les Moreni. En 1523, l'accord conclu avec Ercole fait l'objet d'une controverse, puisque Guicciardini est sollicité pour retirer la Rocca au seigneur de San Martino, afin que celui-ci soit délivré de la promesse établie par le contrat et que ses neveux, les fils de Diana d'Este Contrari, puissent hériter du château sans être tenus par la caution envers l'Église. Mais cette proposition n'agrée pas Guicciardini, qui se souvient certainement du danger encouru par le passé et qui revendique orgueilleusement auprès de Giulio de' Medici ses compétences de « dottore », proposant une solution de compromis :

Ma, perché io sono dottore et, innanzi venissi a questi governi, havevo studiato le cautele del Cipolla, conoscendo questo essere uno punto cauteloso et non substantiale o reale, et considerando che, se venissi a notizia di Nostro Signore che io con questo giuoco di bagactelle havessi tolto roche et datole, et rescisse le obligatione appartenenti alla Camera senza sua saputa, ne potrei havete ragionevolmente non mediocre imputatione, replicai alli agenti di decta Madonna [i.e. Diana d'Este Contrari] che più facilmente potevano havere da sé medesimi quello che non potevo dare loro io senza mio grave caricho, perché, essendo una volta per virtù dello instrumento la roccha restituita loro et solum restato el suo deposito nel signore Hercole, facto non a altro fine che per conservarlo indenne dalla promessa, era facile, col darli cautione o sicurtà per 3 mila ducati o saltem promessa, di conservarlo indenne ; il che se loro non voglono fare, che vi hanno el modo, – havendo maxime in Modonese o Reggiano quello che vale più di 50 mila ducati – mostrano di tenere pocho conto di questa cosa ; se pure la voglono fare

32 *Lettere*, V, 1137 (F. G. a Giulio de' Medici), 4-8 : « Ho facta consegnare la roccha di Vignola al signore Hercole da Esti, tolta prima da lui promissione di restituirla a ogni volontà della Sanctità di Nostro Signore et di Vostra Signoria Reverendissima, socto pena di ducati 3000 da applicarsi alla Camera Apostolica. »

33 Une description très détaillée de l'épisode, ainsi que l'édition d'une lettre de Guicciardini à Giulio de' Medici expliquant les mesures prises par le gouverneur à cette occasion, se trouvent dans S. Pagano, « Un inedito di F. G. Diana d'Este Contrari e i Moreni di Vignola », *Rinascimento*, XXXIII, 1992, p. 167-181.

et el signore Hercole non se ne satisfaccia, poi che in tanto interesse de' nepoti vuole giuchare el giuochio sì largo, dà assai grande exemplo a me – che non ho che farci – che anche io non vogla imbractarmi. La cosa è in questi termini; et se mi mostreranno miglore modo, quale insino a hora da me non veggo, sarò paratissimo a eseguirlo; et se a me ne occorrerà alcuno, farò el medesimo, ma, a giudicio mio, el modo che gli havevo proposto doveva satisfare a tucti.³⁴

Les rapports avec Ercole semblent vaciller encore en avril 1523, lorsque le gouverneur, en écrivant aux Anziani de Reggio, qui ne peuvent pas faire face aux paiements sollicités par Este, perd patience :

se per le lettere et termini amorevoli el Signore Hercole non si correggerà, io li farò provisione col braccio forte et sarà di quella sorte che merita la insolentia et la ignorantia sua.³⁵

C'est donc dans la suite d'une longue fréquentation épistolaire que se situent les lettres relatives au mois de septembre 1523, à un moment où Ercole semble être absent de San Martino, son épouse Angela assumant ses fonctions. Guicciardini s'active pour faire face à la menace de plus en plus pressante représentée par le duc de Ferrare, qui voudrait profiter de la descente imminente des troupes du roi de France en Italie pour s'approprier Reggio, Rubiera et même Modène. Le 1^{er} septembre, Alberto Pio et son frère Lionello, qui avaient été privés de Carpi lorsqu'ils étaient alliés des Français, reprennent la ville, et Guicciardini informe le pape d'une tentative de soustraire Reggio à l'Église. Renzo da Ceri, quant à lui, s'affaire dans le territoire de Carpi pour empêcher tout ravitaillement et toute provision d'argent en provenance de Rome. Ensuite, le 4, le gouverneur se rend à Modène, d'où il pense pouvoir mieux diriger les opérations. Guicciardini sollicite à plusieurs reprises Rome, afin d'obtenir les provisions nécessaires à la défense de ses territoires, mais n'obtient pas de réponse – le pape Adrien étant mourant. Il s'adresse même au gouverneur de Bologne, lui décrivant le danger encouru par la ville, au cas où Reggio et Modène seraient perdues. La situation à Reggio, en effet, est devenue incandescente : seule l'arrivée de Guido Rangoni peut soulager l'inquiétude du gouverneur. Le 11³⁶, Guicciardini est sollicité une première fois par Angela Sforza, qui lui demande d'intercéder auprès des Anziani de Reggio afin qu'ils lui accordent la concession d'eau destinée à renflouer le fossé de son château, devenu, selon elle, trop peu profond. Le lendemain, Guicciardini s'empresse d'appuyer la demande de son interlocutrice auprès des autorités de Reggio, en exprimant son avis personnel :

34 *Lettere*, VII, 1753, 17-42.

35 *Lettere*, VII, 1769, 11-14.

36 *Lettere*, VIII, 1911.

A me pareria bene fatto che, correndo la qualità de' tempi che corrono, in simili casi si facessi servitio et aiutassino li amici, maxime che la conservatione di quello luogo non può altro che giovare alle cose vostre.³⁷

C'est à ce moment précis que le gouverneur écrit à Angela Sforza, qui a reçu de Renzo da Ceri et Lionello Pio une demande de logement à San Martino. Guicciardini expose les arguments juridiques qu'Angela pourrait invoquer :

Però li dico resolutamente che non conceda tale alloggiamento, et mi pare che con loro si possa excusare molto iustificatamente con allegare quello luogo essere subdito alla Chiesa et che non è in potestà di lei compiacerli senza licentia di Nostro Signore o mia.

Mais les questions formelles cèdent la place à d'autres considérations, beaucoup plus pragmatiques :

Et però, potendosi intenerne senza rottura questi pochi dì, saria in proposito. La conforto anchora che per questi pochi giorni tenga provisto quello luogo suo di maniera che senza forza manifesta non li possa essere tolto, perché la opinione mia è che questi non si scopriranno a rottura con la Chiesa per conto di San Martino, ma, o non offenderanno lo stato di Nostro Signore, o si scopriranno per cose di maggiore importantia.

Aux mots fait immédiatement suite l'action :

Non ho mancato di scrivere a Carpi che quello luogo è subdito della Chiesa et mi maraviglio cerchino di sforzarlo. Non di meno non mancherò delle provisioni possibili per soccorrere Vostra Signoria et quello luogo.

Le même jour, Guicciardini écrit à Rome, faisant état de la gravité de la situation³⁸; puis, le 19, il avertit le gouverneur de Bologne³⁹ et Giulio de' Medici⁴⁰ que Campo Gaiano, un château appartenant à Ercole d'Este, a été pris. De toute évidence, les précautions prises par le gouverneur, ainsi que la prévoyance d'Angela Sforza, n'ont pas servi à grand-chose. La mort du pape, qui survient le 14 septembre, finit par éteindre tout espoir. Guicciardini se résout alors à ne plus défendre que Modène.

Après cette période, dans la correspondance guichardinienne n'apparaît plus aucune mention d'Ercole Este di San Martino ou d'Angela Sforza.

37 *Lettere*, VIII, 1917, 3-6.

38 *Lettere*, VIII, 1922, 20-24 : « Hanno *etiam* mandato a San Martino, feudo della Chiesa, a dimandare al Signore Hercole alloggiamento; et rispondendo lui non havere questa auctorità senza licentia de' superiori, gli hanno replicato che lo torranno per forza. »

39 *Lettere*, VIII, 1943, 5-7.

40 *Lettere*, VIII, 1945, 5-8.

Thèmes abordés dans les lettres

Tout en étant très brèves, les deux lettres ici éditées contiennent de nombreuses suggestions et sont thématiquement bien raccordées à celles déjà connues, échangées entre Guicciardini et Ercole ou Angela d'Este.

Le problème de l'approvisionnement en eau, déjà abordé dans la lettre d'octobre 1518, devient crucial au moment où cette eau sert à remplir le fossé garantissant une meilleure défense de San Martino. La question de la soumission du fief d'Este à l'Église, qui se révèle vitale au moment où Angela Sforza est soumise à la pression de Renzo da Ceri et Lionello Pio, avait déjà occasionné des échanges avec ou au sujet d'Ercole et de sa femme. D'abord s'était posé le problème de l'indépendance de San Martino vis-à-vis de Reggio, ensuite celui de la fidélité de la famille au gouvernement pontifical, particulièrement lors des séditions de Messori et de la trahison de Diana d'Este Contrari. Guicciardini avait alterné ses interventions, tantôt en imposant à ses sujets son autorité et leur faisant des concessions, tantôt en leur ménageant des issues diplomatiques, lorsque les relations devenaient trop tendues (c'est le cas pour la concession de Vignola).

Mais les deux lettres qui nous intéressent ici sont écrites dans un moment de grande « nécessité », une condition – nous le savons désormais grâce aux travaux de Jean-Claude Zancarini – qui permet la pleine expression de l'« art politique » guichardinien. D'une part, Guicciardini déploie dans sa lettre du 13 septembre ses compétences juridiques, qui constituent le socle conceptuel et lexical de sa pensée politique. D'autre part, l'aspect pragmatique de sa pensée ressort lorsqu'il invoque la stratégie de la procrastination, ou qu'il prospecte, sur la base d'une analyse des faits, sur la probabilité que Renzo da Ceri et Lionello Pio veuillent véritablement attaquer San Martino.

Dans ses deux missives, Guicciardini s'inquiète aussi de faire en sorte que soient respectés les accords pour le logement des soldats⁴¹.

41 Par ailleurs, les Este de San Martino avaient obtenu la protection de leur château, comme en atteste la déclaration souscrite à Milan le 24 mai 1523 par Prospero Colonna, le capitaine général de l'armée impériale : « Volendo che li infrascripti loci et terre quale sonno del eccellente S. Hercule et Signora Angela da Este siano preservate et non patiscano gravezza de allogiar gente de passaggio di questo Cesareo et felicissimo exercito, li habiamo concessa la presente salvaguardia : per la quale comandamo ad tucti capitanei locotenenti et soldati tanto da pede come da cavallo che nisuno li debia andar ad allogiar di passagio in dicti loci et terre, né darli un minimo impedimento anzi haverli ogni riguardo et respecto possibile : né sia chi faccia el contrario, per quanto ha cara la gratia de la Cesarea Maestà et Catholica Maestà » (Milan, Biblioteca Trivulziana, Fondo Belgioioso, cart. 193, fasc. II, doc. 61; le document contient, à côté de la souscription, la mention précise des lieux concernés par les dispositions impériales : « San Martino, Campo Gaiano; Castellarano et le case del bosco »).

En somme, dans ces deux lettres, nous retrouvons un gouverneur plus que jamais vivant, aux prises avec le moment le plus délicat de son gouvernement. En effet, s'il était déjà difficile d'espérer devenir le ministre d'un pape, il était presque impossible de le rester après sa mort, du moment que ce dernier ne pouvait se fier à « quelli che sono stati a presso allo antecessore »⁴². C'est cette singulière expérience qui lui était arrivée, bien qu'avec quelques humiliations initiales, après l'élection d'Adrien VI. Dans ce contexte, la vigilance du juriste qui, tout en préservant la justice dans les domaines de l'Église, se protégeait aussi de toute accusation possible, lui fut d'une grande aide pour regagner la confiance et la position lui permettant de prendre garde à son « particolare »⁴³. Grâce à sa formation, jointe à une extraordinaire acuité de jugement politique, Guicciardini réussit à anticiper les visées bien trop évidentes des frères Pio et de Renzo da Ceri, en informant le pape et en défendant les lieux stratégiques, comme San Martino in Rio, auquel aspirait aussi le duc de Ferrare. Ce qui caractérise son inlassable action de gouverneur pendant ces années-là est bien résumé dans la réplique « avvocatesca » par laquelle il accueillit un trompette de Federico da Bozzolo pendant la défense de Parme : « Rispondete ai vostri signori che se mi chiedessero qualunque cosa mia la darei loro volentieri ; ma domandandomi cosa confidatami da altri, non posso disporne »⁴⁴. C'est en cela que consiste la diligence qu'il prenait dans le gouvernement, dans l'action visant à « prendersi cura » des domaines temporels pontificaux qui lui étaient confiés : peu importe que, dans ce cas-là, il estimât, en tant que juriste, que ces domaines, cet état du pape, de même que tout état, en raison de son origine, fût « violento », illégitime, puisque fondé comme l'on fonde une tyrannie⁴⁵. C'est ce qu'il avait écrit déjà dans le *Discorso di Logroño*, et qu'il avait confirmé par la suite dans d'autres écrits, parmi lesquels notamment le *Cose fiorentine*, les *Ricordi* et surtout la *Storia d'Italia*⁴⁶.

42 F. Guicciardini, *Ricordi*, G. Palumbo éd., Bologne, Commissione per i testi di lingua, 2009, C 3, p. 90.

43 *Ibid.*, C 28, p. 96 : « Nondimeno el grado che ho vuto con più pontefici m'ha necessitato a amare per el particolare mio la grandezza loro ».

44 R. Ridolfi, *Vita di Francesco Guicciardini*, ouvr. cité, p. 126.

45 F. Guicciardini, *Ricordi*, ouvr. cité, C 48, p. 99.

46 Rome avait commencé à être gouvernée « co' consigli e con l'autorità de' pontefici » et à gagner ses territoires lorsque la Péninsule était envahie par les Lombards : « non provedendo a queste cose, parte per l'ignavia loro parte per le difficoltà che avevano in Asia, gli imperadori ; dagli aiuti de' quali Roma abbandonata, né essendo più il magistrato degli esarchi in Italia » ; dès lors, Rome commença à se conduire comme si le pape était son seigneur naturel (voir ID., *Storia d'Italia*, IV, 12, S. Seidel Menchi éd., I, Turin, Einaudi, 1971, p. 421). Guicciardini emploie ici les mêmes formules par lesquelles il décrit la tyrannie de Laurent de Médicis, correspondant au schéma juridique de la tyrannie voilée (voir P. Carta, *Francesco Guicciardini tra diritto e politica*, Padoue, Cedam, 2008 et ID., « Francesco Guicciardini, quello che scrisse questa istoria, dottore di legge », dans *La « Storia d'Italia » di Guicciardini e la sua fortuna*, C. Berra et A. M. Cabrini éd., Milan, Cisalpino, 2012, p. 47-66).

C'est avec soulagement qu'après 1527, Guicciardini pensera à nouveau à ce moment crucial de sa carrière, lorsqu'il écrivait ces lettres, sous le pontificat d'Adrien VI : cette expérience pouvait encore lui servir pour se présenter comme un homme de doctrine et d'expérience dont les papes avaient pu se prévaloir, et non comme le « *monstro* » tyrannique soutenant la seigneurie médicéenne, tel que le représentaient ses détracteurs politiques⁴⁷ :

Che credete voi adunche che in tanto tempo, in tante città, in città tanto ricche, in città piene di parte, che erano state lunghissimo tempo senza giustizia, dove erano infinite cognizione di cose criminali, infinite confiscazione, dove solo avevo autorità di condannare, di bandire, di fare grazie, di fare composizione di qualunque sorte ; che credete, dico, se io avessi voluto rubare, che fussi quello che io arei potuto ? [...] Vi vissi in modo e vi detti tanto odore di non essere parziale e di avere le mani nette, che e superiori feciono a gara di darmi, senza che mai io ne dimandassi alcuno, l'uno governo addosso all'altro ; ed in tutte le calunnie, che qualche volte vere e bene spesso false, si danno a chi governa, massime tanto tempo e con tanta libertà, non fu mai uomo che avessi ardire di dire che io avessi pure uno quattrino di quello di persona. Ecco qua e brievi di tre pontefici : guardate se è ancora più onorevole e più amplo quello di Adriano che gli altri ; leggete le lettere di quelle tre comunità, Parma, Reggio e Modena, scrissono tante volte a dimandarmi per governatore a Adriano con tanta efficacia ; che dicono altro se non che la salute di quelle città consisté nell'avermi per governatore ?

47 F. Guicciardini, *Defensoria*, dans Id., *Consolatoria, Accusatoria, Defensoria. Autodifesa di un politico*, U. Dotti éd., Rome-Bari, Laterza, 1993, p. 207-208.

ANNEXE

Francesco Guicciardini
À Angela Sforza d'Este

Modène, le 13 septembre 1523

Illustrissima Domina etc. Ho visto quanto scrive Vostra Signoria circa la richiesta fattali per el signor Renzo et signor Leonello, et principalmente li dico che, essendo quello suo luogo sotto la iurisditione di Nostro Signore, et loro venuti più tosto sotto nome di inimici che di amici, quando quella li concedessi tale alloggiamento, saria cosa di molto suo carico et che in qualche tempo potria generare grandissimo danno alle cose del signore suo consorte. Però li dico resolutamente che non conceda tale alloggiamento, et mi pare che con loro si possa excusare molto iustificatamente con allegare quello luogo essere subdito alla Chiesa et che non è in potestà di lei compiacerli senza licentia di Nostro Signore o mia. Et la conforto che in questo accomodi la risposta di maniera che habbino causa darli più tempo che si possa, perché noi siamo in procinto di fare provisione potente, le quali saranno in essere fra pochissimi di et serviranno così alla defensione di quello luogo come delli altri della Chiesa. Et però, potendosi intertenere senza rottura questi pochi di, saria in proposito. La conforto anchora che per questi pochi giorni tenga provisto quello luogo suo di maniera che senza forza manifesta non li possa essere tolto, perché la opinione mia è che questi non si scopriranno// a rottura con la Chiesa per conto di San Martino, ma, o non* offenderanno lo stato di Nostro Signore, o si scopriranno per cose di maggiore importantia; et Vostra Signoria mi tenga avisato del successo. Et a Vostra Signoria mi raccomando. *Mutinae, XIII septembris 1523.*

Dominae Vestrae uti frater, Franciscus de Guicciar/dinis Gubernator

ADRESSE : Illu(strissimae) Dominae Angele Sfortie Esten(si) / [uti sorori]** honorand(æ) / In San(c)to Martino.

* o non > f (*lettre au tracé incomplet*) < offenderanno

** uti sorori (*formule tirée de la lettre suivante, où l'adresse n'a pas été mutilée par la déchirure de la bande qui tenait le pli fermé*).

Francesco Guicciardini
À Angela Sforza d'Este

Modène, le 14 septembre 1523

Illustrissima Domina etc. Non ho mancato di scrivere a Carpi che quello luogo è subdito della Chiesa et mi maraviglio cerchino di sforzarlo. Non di meno non mancherò delle provisioni possibili per soccorrere Vostra Signoria et quello luogo; alla quale mi raccomando.
Mutinæ, XIII septembris 1523.

Dominæ Vestrae uti frater, Franciscus de Guicciardinis/Gubernator

ADRESSE : Illu(strissimae) Dominæ Angele Sfortie Esten(si) / uti sorori honorand(æ) / In San(c)to Martino